

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**SEANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024 – 14 h 30**

**Présents :**

***Collège des Résidents :*** Mme LEBAS Louis – Présidente  
Mme PERRUSSEL Denise

***Collège des Usagers  
Familles :*** Mme EPAILLARD Annie  
Mme GUITTIER DURU Laurence  
Mme POUSSIER DE ROLAND Michèle

***Collège du Personnel :*** Mme CORAIRY Séverine  
Mme JAFFRELOT Valérie  
Mme NAUDOT Stéphanie

***Avec voix consultative :*** M. JEULAND David, Directeur  
Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé  
Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice  
Mme BLANC Nathalie

***Assistaient à la séance sans  
voix délibérative :*** Mme BOUVIER Odette  
Mme DROUYER Marie Yvonne  
Mme MENAGE Annick  
Mme POTTIER Suzanne  
Mr DAUVIER Victor

**Excusés :** ***Collège des Résidents*** Mme LELIARD Anne-Marie  
Mr PRIOUR Emmanuel

***Conseil d'Administration :*** Mme MIRALLES Laetitia

***Collège des Familles :*** Mme GAUTHER VIVIER Isabelle

\*\*\*\*\*

## **Ordre du Jour :**

- Approbation du procès-verbal du lundi 17 juin 2024,
- Point sur la composition du CVS et son renouvellement
- Bilan des actions arrêtées lors du dernier CVS
- Information sur le budget 2025 et les tarifs
- Point sur l'Humanitude aux Jardins Du Castel
- Questionnement sur les critères de choix de résidents pour les sorties à l'extérieur et les animations
- Modalité de diffusion du compte rendu du CVS via un lien dans l'info du mois aux familles.
- Proposition d'actions à réaliser ou de thème pour le prochain CVS
- Questions diverses

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 17 JUIN 2024**

Monsieur JEULAND reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 27 juin 2024.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

## **POINT SUR LA COMPOSITION DU CVS ET SON RENOUVELLEMENT**

Monsieur JEULAND fait le point sur la composition du Conseil de vie sociale. Mme COQUELIN a fait le choix de suspendre sa participation au CVS. Nous manquons donc de représentants des familles à cette instance mais également d'un représentant du CVS au Conseil d'administration et d'un représentant des familles à la commission menu.

Un appel à candidatures sera envoyé par mail à toutes les familles. En fonction des réponses, il sera étudié s'il y a lieu de procéder à des élections ou si tous les volontaires peuvent être intégrés.

De la même manière, un appel à candidature sera lancé aux résidents souhaitant s'investir durablement dans le conseil de vie sociale.

Madame POUSSIER DE ROLAND constate un manque de lien avec les autres familles qui la sollicitent peu en tant que représentante du CVS.

## **BILAN DES ACTIONS ARRETEES LORS DU DERNIER CVS**

Lors du dernier CVS 2 actions principales avaient été déterminées :

-l'organisation de temps d'échange sur des thèmes précis prenant comme modèle les cafés-philo et animés par la psychologue.

Ce point est encore au stade de l'organisation, Céline la psychologue essaye de caler des dates pour échanger avec les résidents.

-Et la mise en place d'ateliers de petite couture ou de repassage

Les ateliers de petites coutures ont été mis en place. Ils le sont à la demande avec l'assistance d'Anne Sophie.

## INFORMATION SUR LE BUDGET 2025 ET LES TARIFS

Mr JEULAND reprend les grands chiffres issus du rapport budgétaire qui a été distribué à l'ensemble des participants. Il indique qu'il s'agit du premier budget depuis l'entrée en vigueur du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui arrête d'ores et déjà le tarif hébergement pour les 5 années à venir. Pour 2025 le taux d'augmentation de la section d'hébergement s'élève à 1,98% dont 1,89% pour l'augmentation des tarifs.

Pour les années suivantes et jusqu'en 2028 la section d'hébergement augmentera entre 1,80% et 1,98% par an.

Activité retenue : 43 855 jours pour l'hébergement permanent (99.3% de taux d'occupation) et 1 500 pour l'accueil de jour (99.4% de taux d'occupation)

Tarif établissement : 68.94€ (+1.89%)

Reste à charge famille (tarif hébergement + tarif dépendance GIR5-6 : 6.58€) : 75.52€ (+1.89%)

Tarif accueil de jour : 17.80 (+1.07%)

Réorganisation des postes hôtellerie et ménage : + 3 postes (coût estimé 150 000€)

Budget d'investissement : 296 271.04€

Madame LE MARRE revient sur la réorganisation de l'équipe d'hôtellerie ménage et détaille la nouvelle organisation qui entrera en vigueur au 1er janvier 2025. Le changement principal pour les résidents sera que le ménage sera fait l'après-midi au lieu du matin actuellement.

De façon indirecte, nous aurons un gain de temps soignant puisque ceux-ci seront déchargés des tâches d'hôtellerie qu'ils assument actuellement.

## POINT SUR L'HUMANITUDE AUX JARDINS DU CASTEL

Madame LE MARRE présente la philosophie d'accompagnement de l'Humanitude qui est appliquée dans l'établissement depuis 15 ans. Elle en détaille les valeurs, les objectifs et les projets que nous nous fixons pour 2025.

Un des questionnements, qui résultent de cette présentation, est leur meilleur moyen de communiquer avec les familles. Madame POUSSIER DE ROLAND pense qu'un format de type présentation thématique serait apprécié. La contention pourrait être une de ces thématiques comme l'accessibilité du bourg au fauteuil roulant ou les comportements d'agitation pathologique.

Madame EPAILLARD évoque le sentiment de culpabilité des familles lors de l'entrée d'un proche en établissement. Ce sentiment, partagé par de nombreuses familles, pourrait être également un thème à aborder.

Un sondage sera envoyé aux familles pour solliciter leur avis sur ce point sur des thèmes qui les intéresseraient, la fréquence de ces temps d'échange et les horaires les plus judicieux. À Ces discussions seraient animées par des professionnels de l'établissement, spécialistes de la thématique en question.

## **QUESTIONNEMENT SUR LES CRITERES DE CHOIX DE RESIDENTS POUR LES SORTIES A L'EXTERIEUR ET LES ANIMATIONS**

Mme CHEVAL expose ses difficultés quant au choix des résidents pour les sorties à l'extérieur.

Nous avons des véhicules adaptés qui peuvent accueillir un certain nombre de fauteuils mais l'évolution du matériel et des dépendances font que les résidents et leurs fauteuils sont de plus en plus lourds et difficiles à manipuler. Il en résulte des risques d'accident de travail pour les professionnels et d'insécurité pour les résidents.

Une 2<sup>de</sup> difficulté se rajoute celui de l'interventionnisme de certaines familles dans le choix des résidents pouvant bénéficier de ces sorties.

Le CVS est donc consulté sur les critères à mettre en place pour choisir les résidents pouvant sortir lorsque nous avons trop de volontaires. Il est acquis qu'un résident marchant pourra de toute façon bénéficier de davantage de sorties qu'un autre qui serait en fauteuil grâce à la capacité des véhicules.

Il résulte des échanges que d'une part le choix du résident primera toujours sur celui de la famille.

Le critère de la sécurité devient le critère primordial. Les résidents pour lesquels un arbitrage devra être fait pourront se prononcer sur la sortie prioritaire qu'ils souhaitent faire par rapport à l'ensemble des sorties proposées. L'établissement mettra alors tout en œuvre pour satisfaire cette demande.

La question de l'équité entre les résidents dans le nombre des sorties sera évidemment au centre de nos préoccupations.

## **MODALITE DE DIFFUSION DU COMPTE RENDU DU CVS VIA UN LIEN DANS L'INFO DU MOIS AUX FAMILLES**

Madame CHEVAL demande quelles sont les modalités de diffusion du compte-rendu du CVS. Celui-ci est affiché dans chacun des services. Il est également disponible sur le site internet et envoyé à l'ensemble des familles dont nous avons l'adresse électronique et pas uniquement au référent.

## **PROPOSITION D' ACTIONS A REALISER OU DE THEME POUR LE PROCHAIN CVS**

En amont de la réunion, les résidents ont pu échanger avec Mme LE MARRE et Mme CHEVAL sur leurs demandes particulières :

-Les résidents trouvent que le délai de marquage du linge en cours de séjour est trop long. L'action à retenir serait de déterminer avec l'équipe de blanchisserie un délai moyen pour le marquage qui arriverait en cours de séjour.

Les visites de la buanderie à destination des résidents sont à maintenir car elles correspondent à un besoin.

-Les résidents se plaignent des déjections des oiseaux sur leur rebord de fenêtre. Les services techniques seront informés de cette problématique.

-Il est également souhaité davantage de souplesse dans l'organisation des animations en fonction de la météo. Exemple : organisation d'une sortie ou d'une activité en extérieur au dernier moment si le temps le permet. Madame CHEVAL explique que cette demande va pouvoir être satisfaite puisque l'établissement accueille 2 services civiques, en mission pour 8 mois 30 h par semaine, qui permettront davantage de sorties.

-une problématique qui a déjà été soulevée remonte à nouveau : le sentiment par les résidents d'un rationnement du pain. Le pain est donné au compte-goutte et non pas mis à disposition sur les tables dans des corbeilles. Cette expérience a déjà eu lieu il y a quelques mois et avait donné lieu à un constat de gaspillage important. Pour autant, en fonction des menus une mise à disposition plus importante du pain semble nécessaire notamment lorsqu'il y a de la charcuterie en entrée.

Mme MENAGÉ trouve qu'il y a un problème de commande de certains produits en cuisine notamment le fromage. L'équipe soignante explique que lorsque tous les résidents veulent le même fromage, il peut arriver qu'il y ait des pénuries ponctuelles. Madame MENAGÉ sera conviée à la commission menu pour apporter son expertise.

-les résidents posent la problématique de leurs achats du quotidien que ce soit leur accompagnement pour aller faire leurs courses ou la possibilité de se faire livrer des courses qu'ils auraient préalablement commandées. La possibilité de livraison des courses par hyper U ou l'épicerie les fruits du Castel à Châteaugiron sera étudiée.

### QUESTIONS DIVERSES

Madame LEBAS remercie l'animation pour l'organisation du repas moules-frites. Mme Bouvier évoque sa satisfaction Quant au repas.

Madame LEBAS demande l'utilisation d'un micro lors des prochaines réunions du CVS. Cette demande sera satisfaite.

### CALENDRIER DES REUNIONS 2025

#### Date des prochains Conseil de la Vie Sociale pour 2025

- Lundi 20 janvier 2025 à 14 h 30,
- Lundi 07 avril 2025 à 14 h 30,
- Lundi 16 juin 2025 à 14 h 30,
- Lundi 13 octobre 2025 à 14 h 30

La séance est levée à 16h30.

La Présidente,

Mme Louise LEBAS

